

Questions orales

M. Blaikie: Elles font la sourde oreille.

M. Lalonde: Par ailleurs, le ministre de la Consommation et des Corporations a fait état hier des diverses façons dont le gouvernement envisage la chose. Je trouve quant à moi—je l'ai dit ouvertement—que les institutions financières devraient normalement se satisfaire d'une somme équivalente à trois mensualités.

Je reconnais que les accords privés entre les institutions financières et les emprunteurs ne renferment aucune disposition à cet égard. Ce qui ne m'a pas empêché d'exhorter et d'encourager lesdites institutions financières à se montrer beaux joueurs, à tenir compte de la situation actuelle et des difficultés qu'éprouvent les Canadiens.

LES MARGES ENTRE LA RÉMUNÉRATION DES DÉPÔTS ET LES INTÉRÊTS EXIGÉS SUR LES PRÊTS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, dans le même ordre d'idées, puisque le ministre dit qu'il a signalé le problème aux établissements financiers, je lui rappelle que le secteur de la petite entreprise est actuellement, comme il le sait pertinemment, celui qui crée des emplois dans notre pays. Il sait également que le nombre des faillites dans ce secteur a augmenté au cours des six derniers mois. Intervient-il aussi auprès des établissements financiers, notamment des banques à charte, à l'égard de la vaste marge entre la rémunération des dépôts et les intérêts exigés des petites entreprises? Étudiera-t-il la question de cette différence entre les taux d'intérêt?

● (1430)

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, il s'agit de questions qui sont continuellement examinées. Il existe de la concurrence entre les institutions financières, qu'il s'agisse des banques, des compagnies de fiducie et de diverses autres institutions financières. Je n'ai pas l'intention d'intervenir, d'aller diriger et de décider, jour après jour, des taux d'intérêt qui seront payés en ce qui a trait aux dépôts dans les banques ou dans les autres institutions financières, et quels taux d'intérêt seront exigés pour les diverses sortes de prêts. A mon avis, nous devons laisser cela au marché, en encourageant la plus grande concurrence possible entre les institutions. Notre position comme gouvernement, par exemple, en laissant entrer les banques étrangères au Canada, en élargissant les champs d'activité des diverses institutions financières, a été de favoriser et d'élargir la concurrence. Il faut, je pense, le plus possible s'en remettre au marché et ne pas espérer que le gouvernement ou l'opposition sera chaque jour en train de dicter aux institutions financières le taux d'intérêt qu'elles devront imposer. Je pense que cela est élémentaire, et

que c'est en favorisant et en encourageant la concurrence que l'on réussira le mieux à aider les consommateurs du pays.

* * *

[Traduction]

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

CANADAIR—LA FABRICATION DES AVIONS D'AFFAIRES—L'AIDE GOUVERNEMENTALE

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national, qui présente des excuses ou parle au nom du ministre d'État chargé du Développement social à l'autre endroit, en ce qui concerne le grande cause sociale de ceux qui possèdent de grands avions d'affaires fabriqués par Canadair. Le ministre sait qu'hier une subvention supplémentaire de 240 millions de dollars a été approuvée pour ceux qui achètent ce type d'appareils. Étant donné que la compagnie ne peut fabriquer des avions capables de supporter la concurrence sur le marché, pourquoi a-t-on inclus dans la politique sociale du gouvernement la fabrication d'avions d'affaires vendus à de riches sociétés ou particuliers ainsi qu'à des gouvernements pour l'usage des dirigeants d'entreprises?

M. Lalonde: Vous plaisantez.

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, il est un peu décevant qu'un député qui veut se prétendre critique financier au sein de son parti se prête, dans son préambule, à des propos aussi fantaisistes. Si le député possédait les plus élémentaires notions en économie, il devrait pouvoir mesurer l'importance que représente pour le Canada et les Canadiens d'être présents dans le domaine de l'aéronautique. Bien qu'il soit aveuglé par sa «partisanerie», il devrait au moins avoir le bon sens de reconnaître qu'en développant un appareil comme le Challenger, on a pris place dans le domaine de la technologie de pointe de l'aéronautique comme pays, et pour ce faire, il y a un coût à payer. D'autres pays déguisent ces coûts par leurs forces armées, d'autres les déguisent par des compagnies aériennes qu'ils possèdent. Chez nous, les livres sont clairs et ouverts, et nous n'avons pas peur de révéler le coût requis en vue de développer un tel programme afin de placer les Canadiens dans une sphère de technologie extrêmement importante. Nous possédons un appareil que nous avons réussi à développer, et si les Canadiens ont cette expertise, c'est parce que le gouvernement actuel a eu l'audace d'aller de l'avant avec le programme au lieu d'éprouver les craintes d'un gouvernement que le député connaît bien et qui a . . .

Mme le Président: A l'ordre!